

Burundi : peine de prison confirmée pour Germain Rukuki

Deutsche Welle, 24.07.2019 L'activiste des droits de l'homme est condamné à 32 ans de prison pour participation à un mouvement insurrectionnel. Germain Rukuki avait été arrêté en juillet 2017. Cet ancien membre de l'Ong Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-Burundi) avait été condamné en première instance à cette même peine. À Lundi 22 juillet, la cour d'appel de Bujumbura a donc confirmé la sentence.

C'est la plus lourde peine jamais prononcée contre un défenseur des droits humains au Burundi selon la Fédération internationale des ligue des droits de l'homme. Nous avons joint Anschaire Nikoyagize, le président de la Ligue Iteka, la première organisation burundaise de défense des droits de l'homme. Il estime que ce verdict n'est que la confirmation de l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire burundais. Ecoutez son interview Deutsche Welle